



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 AVRIL 2019

Présents : Patrick Braeckman, Sarah Cainaud, Florence Collette, Marie De Goer, Martine Gaultier, Anne-Marie Jandaud, Mireille Kindt, Eric Lavorel, Patrick Lespagnol, Ginette Pariselle, Jocelyne Van Binneveld.

Absente excusée : Françoise Roussi

1-

Président de séance : Eric LAVOREL

Secrétaire de séance : Martine GAULTIER

2-

Organisation du débat avec les adhérents le 18 mai 2019 de 15 h à 17 h 30 -

Après échanges de vues, il est décidé de poser 3 questions aux adhérents répartis en 3 groupes (1 question par table et les 3 groupes de participants changent de table et seront donc amenés à répondre aux 3 questions – 2 référents par table dont 1 qui collectera les propositions de chaque groupe – En fin de débat, vers 17 h, les réponses collectées seront présentées à l'assemblée).

Les trois questions sont les suivantes :

- ▶ Quel statut pour le Panier de Germaine ? Des propositions seront faites par écrit aux participants avec une notice explicative
- ▶ Quelles Implications des adhérents – Comment envisagez-vous de faire participer les adhérents ? Faut-il créer différentes catégories d'adhérents ?
- ▶ Quelle utilisation du local ? - Par l'association pour développer des activités ? Par d'autres associations en leur louant le local ?

Pour le moment 6 personnes se sont inscrites pour jouer le rôle de référents : Patrick Braeckman, Sarah Cainaud, Florence Collette, Martine Gaultier, Eric Lavorel, Patrick Lespagnol.

Les adhérents recevront une invitation individuelle par mail.

3-

En ce qui concerne les préparatifs, une publicité sera faite par affiche au local de Magnac-Bourg et au Petit Breuilh (Mireille), ainsi que sur le site. (Eric Olivier Lochard)

Ginette Pariselle se chargera de demander le prêt de 2 barnum de 4 m x 4 m, à la mairie de Château Chervix, Le propriétaire du local, Damien Marbouty, retirera avant le 18 mai les tôles entreposées à l'extérieur. Il a également donné son accord pour démolir le mur intérieur situé dans la partie garage. Un appel aux bonnes volontés sera fait aux adhérents par mail. Patrick Braeckman coordonnera le chantier. Des volontaires du Conseil d'administration débarrasseront le garage et le nettoieront après les travaux, Les verres à pied prêtés n'étant pas suffisants, il en sera acheté une quarantaine à PROMOCASH (Martine Gaultier)

Il est également demandé le prêt de pichets ou de carafes aux membres du Conseil d'Administration ;

Le budget prévisionnel pour la fête s'élève à 287,06 € .

4-

Le budget prévisionnel 2019 est présenté par Jocelyne Van Binneveld :

Il s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 82 850 € (sans le dépôt vente et le bar).

5-

De nouveaux producteurs se sont manifestés comme une productrice de porcs qui projette de s'installer d'ici un an (au Vigne). Le Panier de Germaine lui apportera son soutien dans le but d'aider au développement de l'agriculture bio et locale.

Pomme BRUNEL débute en mai son activité de boulangère BIO sur St Germain les Belles. Elle propose du pain, des pizzas etc... Le fournil du Gueulard continuera à livrer les mardis à Magnac et les vendredis à Vicq comme il le fait actuellement. Pomme livrera les commandes sous format individuel et nominatif les vendredis au local à Magnac-Bourg. Les adhérents pourront ainsi récupérer facilement leurs achats sans qu'une permanence ne soit nécessaire.

Pomme BRUNEL proposera une dégustation gratuite de ses produits lors de la fête du 18 mai.

L'achat de chocolats pourrait également être proposé aux adhérents, Il faut cependant s'assurer que les fournisseurs soient en BIO ou en cours de conversion.

La GAEC de Lauterie à St Jean Ligoure fournirait des œufs mais ne les livrerait pas, ce qui représente un problème.

La Colline aux fruits de St Ybard (19), ancien fournisseur du Panier de Germaine, a été contactée pour les petits fruits. Les producteurs proposent également quelques légumes et des agneaux (A définir avec eux),

6-

Questions diverses :

* Déclaration fiscale :

Eric Lavorel va prendre rendez-vous auprès du service du centre des Impôts de St Yrieix la Perche qui s'occupe des associations afin d'obtenir des renseignements sur la situation fiscale du Panier de Germaine.

* Dépôt-vente :

Marie de Goer propose de réviser le mode de fonctionnement du dépôt vente ; les produits périssables rapidement ne seraient plus proposés. Anne-Marie Jandaud et Marie de Goer vont réfléchir à une gestion moins lourde et s'occuper toutes les deux du dépôt vente.

Il serait souhaitable que les personnes qui gèrent le bar soient au courant de la comptabilité, puisqu'elles s'occupent de l'inventaire. Ceci faciliterait considérablement leur tâche. Après avoir vérifié la correspondance de la caisse et du stock, elles transmettraient les fonds à la trésorière.

* Questionnaire Adhérents :

Anne Marie Jandaud informe le conseil d'administration que 66 réponses ont été apportées, ce qui représente 42 % des adhérents en sachant que le fichier n'a pas été mis à jour. (radiation des adhérents, qui n'ont pas commandé depuis 2 ans, non réalisée).

* Questionnaire Producteurs :

Patrick Lespagnol signale que le questionnaire a fait l'objet d'un 1er jet mais qu'il n'a pas été retravaillé avec Paul Pénicaud depuis que cette 1ère version a été soumise aux observations du Conseil d'administration.

Le questionnaire sera transmis aux producteurs par mail ou par envoi postal pour certains qui n'ont pas internet, dès qu'il sera finalisé,

* Coordinateurs :

Il paraît important de les réunir. Sarah Cainaud s'en charge.

* Information :

Anne Marie Jandaud a décidé pour des raisons personnelles de démissionner du Conseil d'Administration. Mais elle sera toujours présente pour aider ponctuellement comme par exemple pour le dépôt vente. Le Conseil d'administration la remercie chaleureusement pour le travail accompli.

PROCHAINES REUNIONS :

- jeudi 9 mai au local à 18 H 30 réunion des référents pour animer le débat
- jeudi 23 mai à 20 h : réunion du Conseil d'Administration (bilan du débat et de la fête-anniversaire du 18 mai)